

CONSEIL MUNICIPAL

Une chancelière pour Saint-Imier



C'est une première pour la commune de Saint-Imier. Une femme succédera à l'actuel chancelier municipal au moment de son départ à la retraite. Dans sa séance du 22 novembre dernier, le Conseil municipal a en effet nommé Annick Chatelain parmi la dizaine de candidatures reçues pour ce poste.

Conseillère en personnel auprès de l'Office régional de placement (ORP) de Tavannes depuis 2016, Annick Chatelain, 47 ans, est domiciliée à Tramelan. Cette maman de deux enfants aujourd'hui adultes est en possession d'un Bachelor universitaire en psychologie et du Brevet fédéral de spécialiste RH (ressources humaines).

La gestion d'une commune ne lui est pas inconnue. De 2008 à 2011, elle a siégé au sein du Conseil communal de Crémines, en charge du dicastère de l'enseignement et de la formation.

Parmi ses autres activités extraprofessionnelles, elle a été conseillère de paroisse entre 2013 et 2018, d'abord à Grandval puis à Tramelan. L'espace d'un mandat de quatre ans, de 2015 à 2018, elle a également été députée synodale au sein des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Elle s'est notamment occupée de tâches de communication.

Annick Chatelain aspire aujourd'hui à prendre de nouvelles responsabilités. Au sein de la Municipalité de Saint-Imier, elle assumera la direction de la chancellerie municipale ainsi que celle du Service économie et tourisme. Elle endossera également la fonction de cheffe du personnel.

La future chancelière municipale rejoindra l'administration communale imérienne le 1^{er} avril 2023. Elle travaillera en double avec Beat Grossenbacher, l'actuel titulaire du poste, durant près de deux mois, soit jusqu'au départ à la retraite de ce dernier.

Le Conseil municipal souhaite une cordiale bienvenue à Annick Chatelain. Il espère qu'elle s'épanouira dans les tâches variées et les défis qui l'attendent au sein de l'administration communale. Il en profite pour remercier Beat Grossenbacher de son engagement en faveur de la collectivité imérienne depuis plus de six ans. Il lui souhaite d'ores et déjà une retraite active et heureuse. (cm)